

## DEMANDE DE DÉMOLITION

**AVIS** est, par les présentes, donné que le comité de démolition de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension statuera sur une demande de certificat d'autorisation de démolition pour le bâtiment portant le numéro civique :

**3731, rue Jean-Talon Est**

et ce, le **mercredi 15 février 2023, à 18 h**, au 405, avenue Ogilvy, bureau 201, Montréal.

Toute personne désirant s'opposer à la délivrance de ce certificat d'autorisation de démolition doit faire connaître son opposition motivée à la secrétaire d'arrondissement et transmettre ses commentaires soit par courriel à [greffe-vsp@montreal.ca](mailto:greffe-vsp@montreal.ca) ou par la poste au Service du greffe au 405, avenue Ogilvy, bureau 200, Montréal, H3N 1M3, et ce, conformément au Règlement régissant la démolition d'immeubles de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension (RCA04-14007), **au plus tard le 9 février 2023 à 16h**.

En tout temps, il est possible de rejoindre le responsable du dossier au **514-872-7180**.

Fait à Montréal, le 30 janvier 2023

La secrétaire d'arrondissement,  
**Lyne Deslauriers**

---